

N°2938 Luxembourg, le 23.10.2025 Chambre des Députés

Président de la Chambre des Députés (s.) Claude Wiseler Luxembourg, le 23.10.2025

> Madame la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 23 octobre 2025

Objet : Question parlementaire n° 2938 du 25 septembre 2025 de Monsieur le Député Marc Baum et de Monsieur le Député David Wagner concernant « Mineurs signalés comme disparus ».

Madame la Ministre,

En date du 25 septembre 2025, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre des Affaires intérieures.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mercredi 12 novembre 2025 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue